

/// Au fil des pages

Philosophie juridique du journalisme

La liberté d'expression journalistique en Europe
et en Amérique du Nord *Sous la direction de Pascal Mbongo*

Formaliser l'originalité statutaire du discours journalistique au sein de la liberté d'expression, rien n'est moins aisé, compte tenu : de l'inscription des pratiques journalistiques dans des cultures nationales ; de la structuration de ces pratiques par des représentations professionnelles ; de la diversité de leurs supports formels (presse, audiovisuel, internet), de leurs objets (politique, économie, sport, mondanités, people, etc.) et de la singularité de certaines conceptions

narratives (*Gonzo Journalism, Narrative Journalism, New Journalism, etc.*). C'est avisé de ces considérations que ce volume s'attache à rendre compte de la fabrique juridique de la liberté d'expression journalistique, ce à l'aune de la tension entre la préséance des juges dans l'Etat de droit et la centralité du journalisme dans la démocratie.

2011-366

357 pages - 25 €

Editions **mare & martin** - 11, rue Martel - 75010 PARIS
Téléphone : 01 40 20 09 10 - www.mareetmartin.com

